

TOU.TES ENSEMBLE À PARTIR DU 5 DECEMBRE

Retraites, Loi de transformation de la Fonction Publique...

Partout, la casse se généralise..... Généralisons la GRÈVE !!!

La mobilisation contre la réforme des retraites et son issue victorieuse est déterminante pour l'avenir de notre système de protection sociale. Les salarié.es et citoyen.nes sont confronté.es à un choix : **la Sécurité Sociale et la solidarité ou le recours à l'assurance privée et à l'individualisme.** La question des retraites est un enjeu crucial dans la définition du futur de notre société et seule une forte mobilisation peut arrêter ce projet de détricotage de la Sécurité Sociale, qui protège solidairement des risques de la vie !



1 - Le niveau des pensions va baisser !

Avec la réforme, nos pensions vont chuter. **Pourquoi ?** Parce que va se mettre en place une « règle d'or » avec un blocage des ressources du système de retraites à son niveau actuel, 14 % du PIB. Le hic, c'est que le nombre de retraité.e-s va augmenter de plus d'un tiers d'ici à 2050. **Si les recettes du système sont bloquées, le niveau des pensions va donc être ajusté à la baisse.**

2 - L'âge de départ en retraite va reculer, reculer, reculer...

Alors qu'aujourd'hui l'âge de départ en retraite est de 62,4 ans en moyenne, Jean-Paul Delevoye nous annonce la mise en place **d'un âge pivot à 64 ans** pour la génération née en 1963. Celles et ceux qui partiront à 63 ans subiront une décote de 5%, quant à ceux qui partiront à 62 ans, ce sera 10% sur le montant de la pension pendant toute la durée de la retraite !

3 - Avec le système à points, on est bons pour la loterie généralisée

Le système à points de Macron, c'est simple comme une formule publicitaire : « 1€ cotisé = les mêmes droits ». Clair et transparent, non ? Euh... Il manque juste une information : ils s'élèveront à combien ces fameux droits ? La valeur des points («valeur de service du point») sera déterminée uniquement au moment du départ en retraite, en fonction d'une situation économique et démographique forcément défavorable.

4 - La triple peine pour les fonctionnaires

Le montant de la pension sera désormais calculé **sur l'ensemble de la carrière et plus sur les 6 derniers mois** dans la Fonction Publique. En « contrepartie », les primes seront intégrées à ce calcul. Sauf que leur distribution est très inégalitaire entre les fonctionnaires. Les enseignant.e-s, par exemple (qui sont à plus de 70 % des femmes), ont une rémunération très faible par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE et n'ont quasiment pas de prime, tout comme la majorité des fonctionnaires, la réforme leur sera particulièrement néfaste.



En grève

ET CE N'EST PAS TOUT !.....>>>>>>>>

STOPPONS LE PROJET DE RÉGRESSION SOCIALE

NON AU SYSTÈME UNIVERSEL PAR POINTS !



Afin de mettre en débat ce projet de réforme des retraites et d'organiser avec vous les modalités de la GRÈVE :

VOTRE SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX EN LIEN AVEC FO VOUS PROPOSE DES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES :

1. Mardi 19 novembre de 14h à 17h : Site des Fourches Octeville
2. Vendredi 22 novembre de 9h à 12h : Mairie déléguée CHOC - Salle des Mariages
3. Mardi 26 novembre de 14h à 17h : Mairie déléguée de Tourlaville – Salle 202
4. Mercredi 27 novembre de 9h à 12h : Mairie déléguée d'EQH – Salle du Conseil
5. Vendredi 29 novembre de 15h à 17h : Mairie déléguée La Glacerie – Salle du Conseil
6. Mardi 3 décembre de 15h à 17h : Espace René Lebas DAARC 2ème étage

C'est toutes et tous ensemble mobilisé.es contre cette réforme infâme que nous réussirons à contrecarrer Macron. A l'œuvre pour la casse de nos acquis et de nos statuts, c'est la marche en avant vers toujours plus de précarité et de division des travailleurs, des travailleuses et de l'ensemble de la population.

En grève le jeudi 5 décembre

10h30 - RDV Boulevard Schuman devant la permanence de la
Députée de la Manche.

12h30 – SALLE CHANTEREYNE pour décider des suites :

AG interprofessionnelle organisée dans la foulée autour d'un sandwich.

*Préavis de grève déposé pour le 5 et 6 décembre inclus,
seul le temps d'absence est décompté.*



« Le système de retraites par points, j'y suis favorable, mais il ne faut pas faire croire aux français que ça va régler le problème des retraites. Le système par points, en réalité, ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue, ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions. » **François Fillon, le 10 mars 2016**